

**COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION**Date de la convocation :

Le 27/02/2024

Date de l'affichage :

Le 27/02/2024

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 15
- Abstention : 00
- Votes exprimés : 15
- Pour : 15
- Contre : 00

Secrétaire de séance

L. PICCHIOTTINO

L'an deux mil vingt-quatre, le 05 Mars, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 27/02/ 2024 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Monsieur Roger PATERMO, Maire.

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
R. PATERMO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G. PREVOST	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C. MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L. PICCHIOTTINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S. ZAMPIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	F. FRATI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C. CHENAVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	R. PIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R. NOVEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G. DELAHAYE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P BERTRAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S. LACHIZE-PICCINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. PERRIN-GUICHERD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S. GAYRAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			N. AUBRUN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Pouvoirs :** C. PERRIN-GUICHERD à R. PATERMO, F. FRATI à S. ZAMPIN, G. PREVOST à R. NOVEL

**Objet : Délibération approuvant le compte de gestion.**

- ↓ Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.
- ↓ Qu'il doit être voté préalablement au compte administratif.
- ↓ Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

**Le Conseil Municipal,**

- ↓ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023 ;
- ↓ Statuant sur l'exécution du Budget Général de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- ↓ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le Compte de Gestion du budget Général dressé, pour l'exercice 2023, par le Receveur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré.



Brens le 11/03/2024

Le Maire,

Roger PATERMO